



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Les Papillons Blancs du Finistère

LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue



Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) des Papillons Blancs du Finistère dispose de 64 places.

Nous intervenons auprès des personnes, avec ou sans enfant, vivant seule ou en couple, en co-location ou en autonomie.

Nous accompagnons des personnes en situation de handicap à partir de 20 ans et plus, ayant une orientation de la MDPH.

Nous avons 3 sites :

- **SAVS, secteur de Brest :**
 - 3 rue Bonne Nouvelle à Brest 29200
 - Tél : 02 98 03 19 48 Mail : secdir.ponant@papillonsblancs29.fr
 - Responsable de service : Anne-Claire LEFRANC

- **SAVS, secteur de l'Aulne :**
 - 1 rue des Châtaigniers à Pleyben 29190 (06 73 57 01 94)
 - 44 rue Graveran à Crozon 29460 Crozon (02 98 27 03 76)
 - Mail : secdir.ponant@papillonsblancs29.fr
 - Responsable de service : Catherine POISSON

- **SAVS, secteur de Cornouaille :**
 - 21 rue des Chênes à Concarneau 29900
 - Tél : 02 98 60 63 62 Mail : secretariat.hdc@papillonsblancs29.fr
 - Responsable de service : Bertrand MAZE

Notre direction :

- Directeur du Pôle Habitat & Vie Sociale : **Stéphane COZIC**
 - Directeur du Territoire Nord : **Franck BARROIS**
 - Directrice du Territoire Sud : **Gwenaelle DERRIEN**

Vous trouverez dans ce livret d'accueil une présentation du SAVS et des renseignements utiles sur son fonctionnement.

Nos missions

Le SAVS vous soutient dans vos projets.

Nous vous accompagnons dans l'apprentissage et le maintien de votre autonomie.

Les référents éducatifs vous aident à établir des projets correspondants à vos besoins, à vos désirs et à vos capacités.

Ils interviennent pour :



- Faciliter la gestion par vous-même de votre logement
- Réfléchir à votre projet de logement



- Prendre soin de vous et de votre santé



- Apprendre à faire vos démarches administratives et comprendre les courriers



- Apprendre à gérer votre budget et avoir de l'aide pour faire vos achats



- Réfléchir sur votre projet professionnel et/ou invalidité, de retraite...





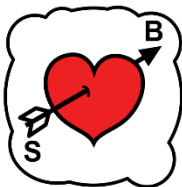
- Apprendre à vous déplacer dans de nouveaux endroits



- Rencontrer d'autres personnes



- Faire une activité (sport, culture, loisir)



- Réfléchir sur vos relations avec les autres (amis, familles, relation amoureuse...)



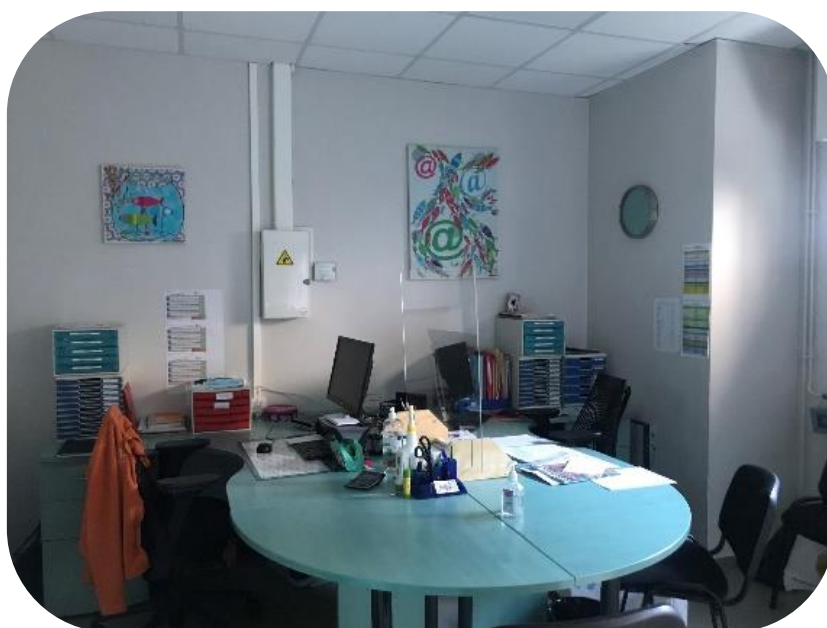
- Echanger sur les règles de vie en société.

La durée de l'accompagnement dépend de la date d'échéance précisée sur la notification d'orientation délivrée par la MDPH et de votre projet.

Une demande de suivi peut être renouvelée et argumentée suivant vos besoins.

Les locaux et équipements

SAVS secteur Brest :



Les locaux du SAVS et de l'équipe sont :

- Un espace d'accueil
- Un bureau
- Une salle de réunion et d'accueil du public

Les rencontres sont soit faite à votre domicile, soit au bureau du SAVS, soit avec l'équipe mobile.

SAVS secteur de l'Aulne :



Pour vous accompagner, au SAVS de l'Aulne il y a :

- A Pleyben : un bureau
- A Crozon : un bureau
- Une voiture pour vous accompagner à faire des achats, aller à des rendez-vous, faire des sorties.

Vous pouvez voir la CESF à votre domicile, dans un bureau ou ailleurs.

SAVS secteur de Cornouaille :

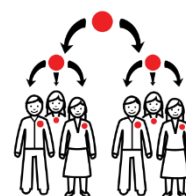


Le SAVS est rattaché à deux des établissements des Papillons Blancs du Finistère :

- **A Concarneau** : Au bureau au sein de la Résidence des Fontaines, 21 rue des chênes, à votre domicile ou dans un lieu à votre convenance.
- **Sur Quimper**, possibilité de 2 bureaux :
 - La Résidence Les Astérides 8 allée de l'Evêque Expilly 29000 Quimper
 - Le Foyer du Halage rue du lavoir 29000 Quimper



L'équipe professionnelle



Pour répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins, une équipe de plusieurs professionnels vous accompagne.

L'équipe travaille à différents niveaux sur le service et suivant le territoire finistérien :

- Une équipe pluridisciplinaire composé de :
 - Conseillères en économie sociale et Familiale
 - Assistantes sociales
 - Éducateurs spécialisés
 - Techniciens en économie sociale et familiale
 - Moniteurs-éducateurs
 - Psychologue

- Une équipe administrative composée de
 - Un comptable
 - Une assistante de direction

- Une équipe de direction composée de :
 - Un Directeur de Pôle,
 - Deux Directeurs Nord et Sud
 - Un Responsable de service par territoire.

Vous avez 1 ou 2 « référent » qui vous accompagne. Le référent favorise la continuité et la cohérence de votre accompagnement.

Les prestations et activités

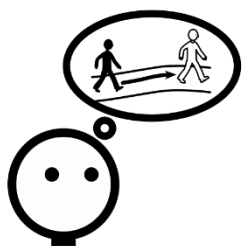
Les prestations



L'équipe professionnelle vous accompagne selon vos choix et vos possibilités dans vos démarches (administratives, médicales et autres...) en assurant une écoute et une présence auprès de vous.



Des prises de contact par téléphone et des rencontres sont organisées selon un planning défini préalablement avec vous.



L'équipe de professionnels élabore avec vous un projet de vie personnalisé.

Ce projet vise à adapter la prise en charge à vos besoins, souhaits et possibilités en tenant compte de vos choix.

C'est un projet évolutif, réévalué régulièrement.



Il est possible de vous inscrire aux activités proposées par l'établissement de rattachement.



Les travailleurs sociaux peuvent vous accompagner pour :



Un rendez-vous chez le médecin pour vous permettre de mieux comprendre



Conseiller pour des achats importants



Faire des menus pour bien manger et savoir choisir les aliments pendant les courses



Faire le lien avec différentes personnes qui vous entourent.

Les partenaires

Les 3 antennes du SAVS des Papillons blancs du Finistère travaillent avec les partenaires de leurs territoires d'intervention : accueil de jour, services du droit commun, associations culturelles, sociales et sportives.



Dans le sud, un travail tout particulier se fait avec l'Association Chiboudig.

L'équipe du SAVS peut vous accompagner pour organiser ou aller à :



Des activités organisées dans les communes (fêtes, rencontres associatives...)



Des activités culturelles (cinéma, concerts, spectacles, matches...)



Des activités sportives adaptées (ping-pong, voiles, activités motrices, rencontres sportives...)



Des séjours (Futuroscope, séjour à la ferme...)



Les outils pour vos droits

POUR VOUS :

Le DIPC :



C'est un accord écrit passé entre vous, vos représentants légaux et les professionnels.

Il décrit comment vous serez accueilli sur l'établissement.

Le contrat est signé dans les 15 premiers jours après votre arrivée.

Le Projet Personnalisé :



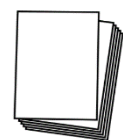
C'est un accord écrit passé entre vous, vos représentants légaux et les professionnels.

Il décrit ce que vous souhaitez, ce que vous aimez et vos besoins.

Le Projet est écrit dans les 6 premiers mois après votre arrivée.

Il est mis à jour dès que besoin.

Le Dossier individuel informatisé :



Il comporte les informations nécessaires aux professionnels pour vous accompagner au quotidien.

Vous pouvez demander à consulter votre dossier auprès du responsable de service.

Le dossier devra vous être communiqué dans les 48 heures.

Le soutien d'une personne Qualifiée :



Cette personne est extérieure à l'association Les Papillons Blancs.

Elle peut faire le médiateur en cas de désaccord avec l'établissement.

Les coordonnées de cette personne sont visibles sur le panneau d'affichage des personnes accompagnées dans l'établissement.

POUR TOUTES LES PERSONNES ACCOMPAGNEES SUR L'ETABLISSEMENT



La charte de la personne accueillie :

Ce document décrit les droits de chaque personne accompagnée.

La charte de la personne accueillie est affichée dans l'établissement.

Le règlement de fonctionnement et les règles de vie :



Ce sont des règles devant être respectées par vous, les visiteurs, et les professionnels.

Elles servent à respecter les droits de tous et à garantir votre sécurité.

Le règlement est affiché sur le panneau d'affichage des personnes accompagnées, dans l'établissement.

Il vous est aussi remis lors de votre accueil.

Le Conseil de la Vie Sociale CVS :



C'est une réunion qui a lieu 3 fois par an pour aborder les questions sur l'établissement et sur son fonctionnement.

Les actualités et les comptes rendus de cette réunion sont affichés sur le panneau d'affichage des personnes accompagnées, dans l'établissement.

Le droit de donner son avis, ou de faire une réclamation :



Vous pouvez donner votre avis sur l'établissement.

Vous pouvez donner des idées et dire ce qui ne va pas.

Il faut écrire son avis sur un papier et le donner à un professionnel.

Vous pouvez aussi en parler avec vos représentants aux CVS



Le projet d'établissement :

Ce document fixe des objectifs à atteindre par l'établissement pour bien accompagner les personnes accueillies.



Les conditions financières

Le département finance le SAVS.

Votre inscription et votre suivi sont gratuits.

Les activités proposées sont payantes (cinéma, concert, séjour...).

Si vous avez une question, vous pouvez directement appeler le SAVS qui vous accompagne :

- **SAVS secteur de Cornouaille** : 02 98 60 63 62
- **SAVS secteur de Brest** : 02 98 46 79 03
- **SAVS secteur de l'Aulne** : 02 98 46 79 03

Comment s'inscrire chez nous ?

Les conditions pour être admis sur l'établissement :

1. Vouloir être suivi par le service
2. Avoir + 20 ans, ou 18 ans par dérogation
3. Savoir gérer les activités de la vie quotidienne (courses, repas, toilette, tâches ménagères)
4. Vivre seul ou avec un proche
5. Avoir l'orientation MDPH « Service d'Accompagnement à la Vie Sociale »

Les étapes pour s'inscrire sur la liste d'attente

1. Remplir un dossier de demande d'admission.
Ce dossier est accessible sur le site internet de l'association
www.papillonsblancs29.fr
2. Renvoyer le dossier complet à l'adresse suivante
Chargé des relations aux personnes accompagnées
5 rue Yves Le Maout CS 40026
29480 Le Relecq-Kerhuon
3. Vous recevrez un accusé de réception.

Quand une place se libère :

1. Entretien avec des professionnels de l'équipe
2. Rencontre avec le Responsable de Service et les professionnels qui assureront votre suivi.
3. Signature du DIPC
4. Signature du règlement de fonctionnement
5. Remise du livret d'accueil, charte
6. Construction pour projet personnalisé dans les 6 mois à 1 an.

Si vous avez une question sur l'admission :

1. Par téléphone au : 02 98 01 22 66
2. Par courriel à l'adresse suivante : admission@papillonsblancs29.fr



Contacts utiles

Siège des Papillons Blancs du Finistère :
5 rue Yves Le Maout – 29480 LE RELECQ KERHUON

02 98 01 22 66
d.generale@papillonsblancs29.fr

MDPH :
1 C Rue Félix le Dantec – 29018 QUIMPER
02 98 90 50 50



15
SAMU

18
POMPIERS

17
POLICE

112
URGENCES

3977
MALTRAITANCE
PERSONNES AGEES
ET HANDICAPPEES